

# CARTE D'IMMATRICULATION

## Enregistrement de la propriété déclarée au fichier central des équidés

### RJ MUSK

N° UELN : 25000122751556X

N° SIRE : 22751556X



\* 2 2 7 5 1 5 5 6 X \*

Race : ARABE

Sexe : MALE

Père : NASEEM AL RASHEDIAH (BEL), AR

Robe : BAI FONCE

Mère : TANZANIA BEY SWF (USA), AR

Date de naissance : 22 juin 2022

Pompadour, le : 27/07/2023

Le Directeur Général de l'Institut  
Français du Cheval et de l'Équitation

Jean-Roch GAILLET

**Propriétaire destinataire :**  
MONSIEUR RASHED ALJASMI  
C/O RJ ARABIANS DE FRANCE  
1 RUE DES HARAS  
33590 ST VIVIEN DE MEDOC

Propriétaire(s) :  
M. RASHED ALJASMI

100.00%

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification de vos données personnelles en écrivant à l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation.

À chaque changement de propriété, la carte d'immatriculation doit être transmise au nouveau propriétaire après avoir été endossée par les parties. Le nouveau propriétaire est tenu de l'envoyer au SIRE dans le délai fixé par la réglementation en vigueur, suivant la date où elle lui est remise, sous peine d'amende prévue pour les contraventions de 3ème classe. Elle ne peut en aucun cas être considérée comme pièce d'identification de l'animal immatriculé. Seul le document d'identification portant le même numéro SIRE et UELN permet cette identification (Réglementation en vigueur sur [www.ifce.fr](http://www.ifce.fr)).